**Règlement de la course**

**de caisses à savonnettes**

 **de Payzac 24270**

Seules les caisses à savon folklorique qui respectent ce règlement peuvent êtres

Chronométrées, les caisses non conformes participeront à la course à petite vitesse. Elles ne pourront pas concourir pour un prix de vitesse.

Le directeur de course ou le jury de course est seul habilité à autoriser la participation d’une caisse a une course de caisses à savonnette

Un contrôle des caisses sera fait avant le départ de la première manche d'essai,

**Article 1 : Véhicules**

**Présentation générale**

Les caisses à savon sont des véhicules sans moteur, sur un châssis en bois ou en métal.

Leur déplacement résulte de l'effet de la gravité (ou attraction) terrestre, la caisse

étant placée sur une pente. Dans certains cas (course par équipage) une poussée est

admise.

**Direction**

Tout système peut être accepté

En revanche, il est recommandé de :

Veiller à ce que chaque mouvement du volant se transmette aux roues avec un

jeu minimum, vérifier tout particulièrement la résistance des matériaux utilisés

(résistance à la traction et à l'usure) dans le cas de l'utilisation de câbles ou de

cordages.

Pour la forme du volant: volant ouvert interdit forme ovale ou ronde acceptée,

**Conception**

􀁸 La conception de la caisse doit prévoir une protection frontale et des

protections latérales robustes.

􀁸 Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter un caractère dangereux pour

le pilote et les spectateurs

Pour le siège, il doit avoir un dossier et être solidement fixé au châssis (boulonné ou soudé) sans aucune possibilité de démontage pendant la course.

**Article 2 : Les pilotes et leurs pousseurs**

Les barres utilisées pour la poussée doivent être fixées à la caisse a savon et ne doivent pas dépasser la largeur de la caisse,

Un châssis rigide peut servir de barre de poussée,

***Casque***

Il doit être adapté au pilote.

***Attention***

*Le casque intégral est vivement conseillé*

***Équipement***

Le port des gants, de chaussures fermées (pantoufles, ballerines et espadrilles sont

interdites) et de vêtements (pantalons longs et manches longues) protégeant

l'ensemble du corps est obligatoire.

Les gants de cyclistes et de laine sont interdits (les doigts doivent être protégés),

et de façon générale, tous les gants n'offrant pas une protection suffisante.

Les coudières et genouillères sont conseillées pour les pousseurs.

***Déroulement d'une course***

Il y a deux circuits, Un départ au niveau de la pharmacie pour les 8 – 14 ans

 le deuxieme se fait du « cédez le passage »(en haut de la poste ) pour les 14 ans et plus, Une chicane sera présente au niveau de la brocante, un virage à 90 ° au bar «  chez Marinette » et enfin l'arrivée sera en bas de l'hôtel des voyageurs ( restaurant Sandrine CARCENAC)

***Attention une modification du parcours (quelques jours avant la course )pourra avoir lieu si celui-ci représente un danger pour le pilote ou un risque de casse des caisses,***

 ***Règles générales***

La direction de course est seule juge des décisions quant à l'application du règlement et du contrôle des véhicules.

Elle peut exclure des véhicules ne présentant pas les garanties de sécurité requises.

Elle prononce les disqualifications où fixe les pénalités pour non respect du règlement. ( 10 secondes seront ajoutées au temps final )

Le directeur de course assisté du chronométreur et de ses adjoints est seul compétent pour les épreuves de vitesse.

Les commissaires de course sont placés sous la responsabilité du directeur de course.

La course sera chronométrée et se disputera en 3 manches

La première manche sera pour reconnaître le parcours et tester l'embarcation,

Elle sera suivie de deux autres manches chronométrées

Le temps des deux descentes sera additionné,

L'équipe qui fera le plus petit temps aura donc gagné la course,

 ***Pousseurs***

*Un pousseur par caisse,*

*Une zone de poussée de 10 à 15 mètres de long**sera délimitée et devra être respectée sous peine de sanction(s) ( ajout de 10 secondes au temps de la course)*

 ***Arrivée***

*L'utilisation d'un frein est obligatoire*

*Elle sera protégée par des bottes de foin ou paille,*

Fiche d'inscription personne mineure

course de

caisses à savonnettes

NOM /PRENOM:

Age :

Adresse :

 Tel :

email :

Autorisation parental pour les mineurs

Je soussigné M autorise mon fils ou ma fille mineur à participer à la course de caisse à savonnettes,

J’atteste sur l’honneur être détenteur d’une assurance Responsabilité Civile en cours de validité qui couvrira les éventuels dommages ou dégâts qu’il pourrait subir ou occasionner à un tiers.

Signature d’un parent ou responsable légal. ( mention lu et approuvé )

COMPORTEMENT :

Je m’engage à respecter, l’environnement, les autres participants et les riverains.

RESPONSABILITE :

Celle-ci se limite à l’engagement de parcours, objet de la présente inscription.

Je déclare avoir pris toutes les précautions et assurances, de façon à assurer ma sécurité et celle des autres personnes qui conduisent ma caisse à savonnettes au cours de la manifestation. Je m’engage à supporter le coût de tous dégâts occasionnés par ma participation à ladite manifestation, ceux-ci relevant de ma responsabilité.

 Mon assurance indemnisera tous dommages causés à un ou plusieurs tiers, sans autre recours.

Je soussigné, M dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d’accident ou de sinistre provoqué ou subi par moi-même ou mes proches pendant la manifestation.

Tout engagement sans réservation, sans attestation sur l’honneur d’assurance R.C et d’une autorisation parentale pour les mineurs ou sans signature ne sera pas pris en considération.

La direction de course se réserve le droit d’exclure tout participant au comportement dangereux pour lui-même ou pour autrui.

Fait à :

Signature ( mention lu et approuvé )

Fiche d'inscription personne majeure

course de

caisses à savonnettes

NOM /PRENOM:

Adresse :

Tel :

email :

Personne majeure

J’atteste sur l’honneur être détenteur d’une assurance Responsabilité Civile en cours de validité qui couvrira les éventuels dommages ou dégâts qu’il pourrait subir ou occasionner à un tiers.

COMPORTEMENT :

Je m’engage à respecter, l’environnement, les autres participants et les riverains.

RESPONSABILITE :

Celle-ci se limite à l’engagement de parcours, objet de la présente inscription.

Je déclare avoir pris toutes les précautions et assurances, de façon à assurer ma sécurité et celle des autres personnes qui conduisent ma caisse à savonnettes, au cours de la manifestation.

Je m’engage à supporter le coût de tous dégâts occasionnés par ma participation à ladite manifestation, ceux-ci relevant de ma responsabilité.

Mon assurance indemnisera tous dommages causés à un ou plusieurs tiers, sans autre recours.

Je soussigné, M dégage les organisateurs de toutes responsabilités en cas d’accident ou de sinistre provoqué ou subi par moi-même ou mes proches pendant la manifestation.

Tout engagement sans réservation, sans attestation sur l’honneur d’assurance R.C et d’une autorisation parentale pour les mineurs ou sans signature ne sera pas pris en considération.

La direction de course se réserve le droit d’exclure tout participant au comportement dangereux pour lui-même ou pour autrui.

Fait à :

Signature ( mention lu et approuvé )